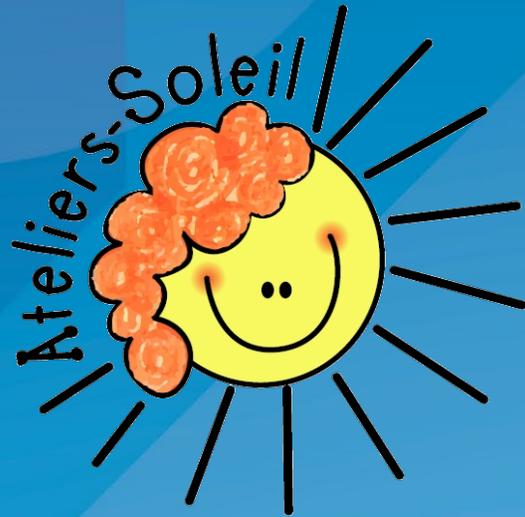


INFORMATIONS



Les Ateliers-Soleil

ÉTÉ 2024

Coordonnées



Courriel : loisirs.anjou@montreal.ca



Site web: montreal.ca/anjou



Téléphones :

Service à la clientèle – Les Ateliers-Soleil: 514 493-8241

Centre communautaire d'Anjou :

- 7800, boulevard Métropolitain Est, Montréal, Québec, H1K 1A1
- 514 493-8222

Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social :

- 7500, avenue Goncourt, Montréal, Québec, H1K 3X9
- 514 493-8200

Assistant intervention loisirs : 514 493-8286



Mission

L'arrondissement d'Anjou offre à ses résidents un service de camp de jour estival se déroulant sur divers sites. Il offre une programmation et un service d'animation diversifiés, permettant à la clientèle de 5 à 14 ans de participer à des activités de groupes originales, différentes, amusantes et adaptées à chacun.

Au meilleur de ses capacités, l'arrondissement s'engage à rendre possible, facile et agréable, l'accès et l'intégration au camp de jour à la clientèle ayant des besoins particuliers.

La qualité du service est assurée par une équipe d'animation dynamique et qualifiée pour qui les jeunes sont au cœur de l'attention.

Permettre aux enfants de s'épanouir dans un milieu stimulant et sécuritaire est notre mission.

Objectifs généraux

- Offrir des activités stimulantes, diversifiées et enrichissantes, adaptées à la clientèle;
- Promouvoir des valeurs de respect, d'ouverture et de bonne conduite entre les jeunes et envers leur environnement;
- Permettre à la clientèle de s'impliquer dans une vie de groupe motivante et axée sur la découverte de son milieu;
- Contribuer au développement de l'autonomie, de l'estime de soi et de l'adoption de saines habitudes de vie.
- Intégrer les enfants ayant des limitations fonctionnelles inscrits au camp de jour et adapter les activités afin d'optimiser leur participation au sein du groupe.



Organigramme

Les enfants

L'Équipe d'animation

Chénier

Responsable #1
Responsable #2

Des Roseraies

Responsable #1
Responsable #2

Saint-Joseph

Responsable #1
Responsable #2

Wilfrid-Pelletier

Responsable #1
Responsable #2

L'Équipe de Coordination

Justine Champoux
Frantzy Samedi

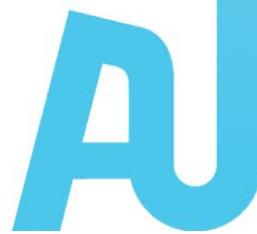
Assistant intervention en loisirs

Christian Maheu Forget

Agente de développement

Anouk Sévigny

Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social



Division des groupes

Le camp de jour retient les services d'animateurs suffisamment nombreux pour assurer un encadrement sécuritaire et adéquat pour répondre aux besoins de chacun des groupes d'âge.

Les Petits-Soleil :

5 à 6 ans (*enfants nés entre le 1^{er} octobre 2017 et le 30 septembre 2019*)

Les Petits-Soleil permettent aux enfants de vivre toute l'expérience de camp de jour dans un cadre adapté à leur âge. Les animateurs sont formés pour ce groupe. Les enfants effectuent une visite guidée du site, apprivoisent la vie en camp de jour et font des activités calmes en début d'après-midi pour recharger leurs batteries. Tout est mis en œuvre pour offrir aux plus petits une première expérience en camp de jour positive.

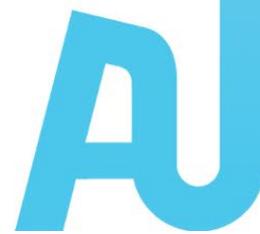
Groupe	Ratio Animation / Enfant
5 à 6 ans	2/20

Les Ateliers-Soleil :

7 à 12 ans (*enfants nés entre le 1^{er} octobre 2011 et le 20 septembre 2017*)

Le camp de jour les Ateliers-Soleil offre une programmation d'activités ludiques estivales. Une équipe dynamique accueille les enfants afin de leur faire vivre un été enrichissant dans un environnement adapté à leurs besoins.

Groupe	Ratio Animation / Enfant
7 à 12 ans	1/15



Les Ateliers-Ados :

12 à 14 ans (*enfants nés entre le 1er octobre 2009 et le 30 septembre 2012*)

Les adolescents seront amenés à vivre l'expérience de camp de jour avec des activités qui leur ressemblent et de créer des liens avec d'autres jeunes de leur âge.

Groupe	Ratio Animation / Enfant
12 à 14 ans	1/15

Camp de soccer spécialisé

9 à 12 ans (*enfants nés entre le 1er octobre 2012 et le 30 septembre 2015*)

Le camp de jour Les Ateliers-Soleil offre un camp spécialisé en soccer en collaboration avec *l'Association de soccer Anjou*. Accompagnés par une équipe d'animation dynamique et par des entraîneurs certifiés, les enfants alternent entre des périodes de soccer et des périodes d'activités ludiques.

Groupe	Ratio Animation / Enfant
9 à 12 ans	2/30



Programme d'accompagnement en loisirs

Les Ateliers-Soleil favorisent l'intégration de jeunes ayant une limitation fonctionnelle ou des besoins particuliers lors de leur participation aux activités du camp de jour afin d'optimiser leur expérience.

Les conditions d'admission sont :

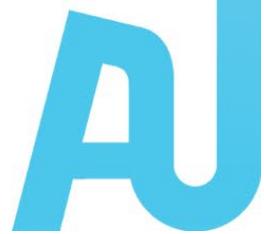
- Être résident de l'arrondissement
- Être âgés de 5 et 14 ans au 30 septembre de l'année en cours ;
- Vivre avec un handicap ou avoir des besoins particuliers reconnus ;
- Être capable de s'intégrer aux activités régulières du camp de jour.

Comment déposer une demande :

Afin de bénéficier de ce service, vous devez remplir le formulaire de demande d'accompagnement disponible au montreal.ca/anjou.

- L'équipe du camp de jour communiquera avec vous pour procéder à l'inscription officielle suivant l'analyse de votre formulaire.

À la suite de l'évaluation, l'équipe des Ateliers-Soleil se réserve le droit de refuser une inscription au camp.



Code de vie

Je suis responsable...

- De ma sécurité et de celle des autres (physique et psychologique);
- Du respect des lieux (propreté);
- Du respect du matériel (le mien et celui des autres).

Je suis responsable...

- Du respect que je démontre aux autres (adultes et enfants) dans mon attitude, mes paroles et mes gestes;
- Du respect de moi-même (hygiène, tenue vestimentaire);
- De trouver des solutions pacifiques pour régler les conflits.

Je suis responsable...

- De ma participation positive dans les activités;
- De ma contribution au climat agréable du camp (respect des consignes, écoute, retour au calme lorsque demandé).

En cas de non-respect du code de vie, la personne sera amenée à poser des gestes réparateurs.

En cas de situations répétées ou graves, des mesures disciplinaires allant jusqu'à la suspension pourraient être appliquées.



Procédure de transmission des informations

Lors de l'inscription de votre enfant au camp de jour, vous devez obligatoirement remplir sa fiche santé. La fiche santé contient des informations relatives aux antécédents médicaux, aux vaccins, aux allergies, etc.

L'arrondissement compile les informations dans sa base de données ou ses cartables de gestion. L'information doit être accessible facilement en cas d'urgence.

L'arrondissement transmet à l'équipe d'animation de votre enfant l'information pertinente dans le cadre de ses fonctions : allergies, problèmes de santé affectant la participation aux activités, médication à prendre, asthme, etc.

Les informations sont transmises par écrit sur la fiche de présences de l'animateur. Les responsables du camp précisent à l'équipe d'animation verbalement les situations plus particulières lors de la remise des fiches de présence.

Procédure de mise à jour des informations

Si l'état de santé de votre enfant change, vous devez le signaler par écrit au responsable du camp de jour. Ce dernier transmettra l'information à l'équipe d'animation de l'enfant et à l'arrondissement afin qu'elle soit annexée à sa fiche santé.



Communication

Dans le but de faciliter la communication avec le personnel du camp de jour, une table d'information sera installée à l'entrée des sites de camp. Vous pourrez y rencontrer les responsables en début et en fin de journée. C'est à ces endroits que les enfants signalent leur présence.

Pour toutes les informations à transmettre au sujet de votre enfant, vous pouvez communiquer directement avec son animateur ou encore laisser un message à la personne à l'accueil du site. Celle-ci veillera à transmettre l'information à l'équipe d'animation de votre enfant.

Notez qu'il n'est pas nécessaire d'appeler pour nous aviser de l'absence de votre enfant. Les présences sont prises au début de chaque journée, à 9 h.

Prenez note que vous devez nous aviser en cas de retard de votre enfant afin que nous puissions prévoir sa présence, sans quoi il pourrait se voir refuser l'accès au service.

Nous ne communiquerons pas avec vous si votre enfant n'est pas présent au camp de jour.

Si vous désirez être avisé de l'absence de votre enfant, il faudra en faire la demande auprès du responsable de votre site de camp de jour.

Pour toute urgence, communiquez avec les responsables de votre site de camp.

Vous pouvez aussi, à tout moment lors des heures d'ouverture du camp de jour (7 h à 18 h), communiquer avec un membre de l'équipe de coordination au 514 493-8241



Sortie

Certaines sorties pourraient être proposées à l'extérieur du site du camp.

Le service de la Société de Transport de Montréal (STM) peut être utilisé pour les déplacements hors du site de camp.

Vous recevrez une feuille explicative avant le début de la sortie.

Piscine

Lors de la première visite à la piscine, l'équipe de sauvetage évalue et transmet au camp de jour les informations relatives aux aptitudes de leurs jeunes en natation. Ces informations seront ensuite transmises aux parents.

Le camp de jour dispose d'un système de **bracelet rouge** permettant d'identifier rapidement ceux qui ne savent pas nager. Ceux-ci doivent obligatoirement porter une veste de flottaison individuelle (VFI) ou aller uniquement à la pataugeoire et aux jeux d'eau.

L'arrondissement demande aux parents de fournir une veste de flottaison pour l'enfant qui ne sait pas nager.



Journée type

7 h à 9 h : Accueil des enfants au service de garde

9 h à 9 h 15 : Accueil de tous les enfants

Prise de présence, présentation des activités de la journée

9 h 15 à 9 h 45 : Activités animées

9 h 45 à 10 h : Collation

10 h à 11 h 45 : Activités animées

11 h 45 à 12 h : Routine de transition pour le dîner

12 h à 12 h 45 : Période de dîner

12 h 45 à 13 h : Routine de transition

13 h à 15 h 45 : Activités diverses

Activités aquatiques, activités libres, activités animées

15 h 45 à 16 h : Routine de fin de journée

À partir de 15h45, les groupes se dirigent à tour de rôle vers l'extérieur avec les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde

Les parents doivent obligatoirement se présenter à la personne responsable de leur enfant avant de quitter. Une pièce d'identité pourrait être demandée.

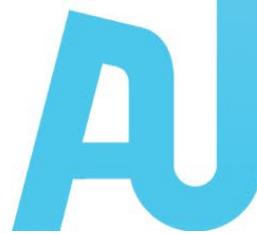
16 h à 18 h : Service de garde

Départ au Service de garde

Le parent se présente au responsable à la table d'accueil.

Le responsable note le nom de la personne qui vient récupérer l'enfant

Une pièce d'identité pourrait être demandée.



Dîner et collations

- La période du dîner est prévue de 12 h à 12 h 45;
- L'équipe d'animation dîne avec les enfants;
- Votre enfant sera actif toute la journée, il est important de lui fournir un repas complet qui le soutiendra pendant la durée des activités;
- Les enfants n'ont pas accès à des réfrigérateurs, prévoyez des blocs de réfrigération afin de garder les aliments au frais;
- Nous n'avons pas accès à des micro-ondes. Prévoyez un repas froid ou un thermos;
- Deux périodes de collations sont prévues : une en avant-midi et une en après-midi. Merci d'ajouter le nécessaire à la boîte à lunch de votre enfant;
- Pour des raisons de sécurité, nous ne permettons pas l'échange ou le partage de nourriture;
- Pour prévenir tout incident en lien avec les allergies alimentaires, il est interdit de mettre dans la boîte à lunch des produits contenant des noix ou des arachides.

Service de garde (sur inscription seulement)

Le service de garde est offert seulement aux enfants inscrits au camp de jour.

Il permet un service d'animation prolongé entre 7 h et 9 h le matin (bloc du matin) et 16 h et 18 h le soir (bloc de l'après-midi).

Afin de prévoir le personnel suffisant, les inscriptions au service de garde devront être faites, au plus tard, 7 jours avant le début du service.

Pour des fins de sécurité, vous devez nous informer au minimum 24 h d'avance de l'utilisation de vos blocs de Service de garde afin que nous puissions ajouter votre enfant à la liste de présence.

Inscriptions par téléphone au 514 493-8222.



Matériel

Chaque jour, veuillez mettre dans le sac de votre enfant :

- Repas (lunch pour le dîner);
- 1 ou 2 collations;
- Bouteille d'eau réutilisable;
- Maillot de bain;
- Serviette;
- Chapeau ou casquette;
- Crème solaire;
- Vêtements de rechange;
- Souliers ou sandales fermés.

Au besoin :

- Imperméable pour les journées pluvieuses;
- Veste de flottaison individuelle (VFI);
- Chandail chaud pour les matinées fraîches.



Un chandail à l'image du camp de jour sera remis à chaque enfant gratuitement selon la disponibilité des stocks.

Tenue vestimentaire :

Comme les enfants bougent beaucoup durant la journée, il est important qu'ils aient des vêtements confortables. L'habillement doit permettre de participer, sans contraintes, à toutes les activités (p. ex. : s'asseoir par terre, pratiquer des activités sportives, bricoler, etc.).

Matériel interdit :

- Bijoux;
- Jeux de la maison;
- Tout appareil électronique.

L'arrondissement d'Anjou n'est pas responsable pour les pertes, bris et vols.

Il est important d'identifier clairement le matériel de votre enfant.

Tarifs

CAMP DE JOUR :

- Semaine 1: 44\$
- Semaine 2 à 7 : 55\$

CAMP DE JOUR spécialisé en soccer :

- Semaine 1: 64\$
- Semaine 2 à 7 : 80\$

RETARD (APRÈS 16 H)

Si vous êtes en retard (**après 16 h**), et que votre enfant n'est pas inscrit au service de garde, nous vous contacterons rapidement afin de vous aviser de la situation. Des frais vous seront chargés pour l'utilisation du service de garde.

SERVICE DE GARDE

- 30\$ par semaine
- 5\$ par bloc de 2 heures à utiliser en 2024

Pour des fins de sécurité, vous devez nous informer au minimum 24h d'avance de l'utilisation de vos blocs de service de garde afin que nous puissions ajouter votre enfant à la liste de présence.

RETARD (APRÈS 18 H)

Si vous êtes en retard (**après 18 h**), vous devrez payer des frais de **6 \$** pour chaque tranche de **5 minutes**.

